

SENSIBILISATIONS COLLECTIVES

CATALOGUE 2^E SEMESTRE 2017



*Développons ensemble
une vraie culture de prévention !*

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS | *Mettre en oeuvre une culture de prévention*

3

Une organisation en cycles

CYCLE GESTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

RÉALISER SON DOCUMENT UNIQUE (DUERP)
PÉNIBILITÉ AU TRAVAIL
RISQUES PSYCHOSOCIAUX
RISQUE ROUTIER PROFESSIONNEL
ÉVALUATION DU RISQUE CHIMIQUE
ÉQUIPER ET PROTÉGER SES SALARIÉS

pages 4 à 9

CYCLE AMÉNAGEMENT DES SITUATIONS DE TRAVAIL

CONCEPTION DE SITUATIONS DE TRAVAIL : BUREAUX
TRAVAIL SUR POSTE INFORMATISÉ

pages 15 et 16

CYCLE SANTÉ AU TRAVAIL

MANAGEMENT DE LA SANTÉ AU TRAVAIL
ADDICTIONS ET TRAVAIL
APPRÉHENDER DIFFÉREMMENT LE STRESS
COMPRENDRE LES CONFLITS
SOMMEIL ET TRAVAIL

pages 10 à 14

CYCLE ACCOMPAGNEMENT DES SALARIÉS

REPRISE DU TRAVAIL
INCIVILITÉS ET TRAVAIL
SENIORS ET TRAVAIL
S'ÉQUIPER ET SE PROTÉGER

pages 17 à 20

CYCLE INTRA-ENTREPRISE | *Thématiques & renseignements*

21

SE SENSIBILISER EN E-LEARNING | *Première approche des risques*

22

INFORMATIONS PRATIQUES | *Inscriptions & contact*

23

LES CENTRES PERMANENTS SUR LE CALVADOS

Caen Sud | Siège social

10 avenue du 43e RA
14000 CAEN

Caen Rives de l'Orne

19 avenue Mendès France
14000 CAEN

Caen Nord

37 rue des Compagnons
14000 CAEN

AVANT-PROPOS

Un renversement de perspective. C'est bel et bien l'orientation voulue par la transformation de la Médecine du travail initiée en 2002. Priorité à la prévention plutôt qu'à la réparation : c'est désormais l'objectif de la Santé au travail qui passe nécessairement par le développement d'une forte culture de prévention.

Favoriser l'émergence de cette culture n'est possible que par la mise en oeuvre concrète de l'évaluation des risques professionnels au sein des entreprises. Elle doit être accompagnée de la formation des collaborateurs et complétée par l'adéquation des lieux et des équipements au travail réel.

Considérer la santé et la sécurité au travail uniquement comme une série d'obligations réglementaires ou techniques, prises en charge par des spécialistes de l'entreprise ou des partenaires extérieurs, est une méprise. Une prise en compte à leur juste valeur est, bien au contraire, d'une évidente nécessité pour le bien-être des travailleurs et pour la performance globale de l'entreprise.

Afin d'accompagner ses adhérents dans cette dynamique, PST propose depuis 2010 des sensibilisations sur les problématiques majeures de Santé au travail, à l'attention de tous ses publics. Elles sont dispensées dans nos locaux, ou directement en entreprise, et animées par les professionnels de nos équipes pluridisciplinaires.

Nouveau, et accessible sur internet, découvrez également le « e-learning ». Une méthode simple et efficace pour initier vos collaborateurs à une première approche des principaux risques professionnels, à travers dix modules accessibles gratuitement et sans limites.

Etre accompagné pour la prévention de vos risques professionnels n'a jamais été aussi facile. Laissez-vous guider et construisons ensemble votre culture de prévention !

Lieux

20 rue Rose Harel
14100 LISIEUX

Falaise

2 rue de la résistance
14700 FALAISE

Contacteur PST

02 31 72 75 00
www.pst14.fr

RÉALISER SON DOCUMENT UNIQUE (DUERP)



EN RÉSUMÉ

Toute entreprise, sans aucune distinction d'effectif, doit mener et retranscrire par écrit dans son Document Unique l'évaluation des risques professionnels pour l'ensemble de ses salariés. Cette sensibilisation permet d'acquérir de façon rapide et concrète une méthodologie d'analyse des situations de travail, d'identification des dangers et de transformer cette démarche réglementaire en un véritable outil de prévention au service de l'entreprise.



OBJECTIFS

- Apport méthodologique pour une démarche en toute autonomie
- Personnalisation des outils proposés
- Accompagnement individualisé
- Approche pluridisciplinaire



SESSIONS

Jeudi 12 octobre à 9h à Falaise

Mardi 17 octobre à 9h à Caen

Vendredi 10 novembre à 9h à Caen

Mardi 28 novembre à 9h à Lisieux

Mardi 5 décembre à 16h à Caen

INFOS PRATIQUES



Public cible

Employeur, membre de l'encadrement ou toute personne en charge de l'évaluation des risques



Durée : 2h00



Intervenant

Conseiller en santé au travail
Consultant hygiène et sécurité

PÉNIBILITÉ AU TRAVAIL



EN RÉSUMÉ

Tout employeur doit assurer la déclaration des expositions de ses salariés aux facteurs de pénibilité. Elle s'inscrit dans une démarche de prévention, en lien avec l'évaluation des risques professionnels et la rédaction du Document Unique, visant à tracer les expositions et à les réduire. L'objectif premier de la démarche est de préserver la santé des salariés, de permettre à l'entreprise de maintenir les seniors en emploi.



OBJECTIFS

- Pénibilité et aspect réglementaire
- Méthodologie de travail permettant d'identifier les expositions
- Présentation et explication des seuils réglementaires
- Cas pratiques
- Réduction des expositions et compensation



SESSIONS

Mardi 12 octobre à 14h à Caen

Mardi 14 novembre à 9h à Lisieux

INFOS PRATIQUES



Public cible

Employeur, membre de l'encadrement ou toute personne en charge de l'évaluation des risques



Durée : 2h00



Intervenant

Membre de l'équipe pluridisciplinaire référent du thème



Prérequis

Mener une démarche de réalisation du DUERP ou avoir assisté à la sensibilisation correspondante

RISQUES PSYCHOSOCIAUX



EN RÉSUMÉ

Sous l'effet des mutations du monde du travail, la prise en compte des risques psychosociaux (RPS) est devenue incontournable, tant pour répondre à des enjeux de santé et de bien-être au travail, qu'à des enjeux de performance globale de l'entreprise. Une première approche des RPS ainsi que la présentation d'outils d'évaluation doivent permettre à l'entreprise de mener la démarche d'évaluation de ces risques et de construire un plan d'action.



OBJECTIFS

- Acquérir une première connaissance sur les risques psychosociaux
- Guider la démarche d'évaluation des RPS
- Identifier les outils ou ressources pouvant être mobilisés au service de la prévention



SESSIONS

Jeudi 28 septembre à 14h à Falaise

Vendredi 13 octobre à 9h à Lisieux

Mardi 14 novembre à 9h à Caen

INFOS PRATIQUES



Public cible

Employeur, membre de l'encadrement ou toute personne en charge de l'évaluation des risques



Durée : 2h30



Intervenant

Membre de l'équipe pluridisciplinaire référent du thème



Prérequis

Mener une démarche de réalisation du DUERP ou avoir assisté à la sensibilisation correspondante



EVALUATION DU RISQUE CHIMIQUE

EN RÉSUMÉ

Si les activités réalisées au sein de l'entreprise impliquent la manipulation de produits liquides, solides ou gazeux tels que des produits d'entretien, des peintures, des colles, des solvants, des encres... ou occasionnent la transformation de la matière (soudure, ponçage...) : il y a très probablement une exposition au risque chimique pour les salariés. Ce risque doit être évalué, des actions de prévention engagées pour protéger les salariés.

OBJECTIFS

- Savoir identifier les produits chimiques présents dans l'entreprise
- Connaître les dangers propres à chaque produit
- Assimiler les conditions d'exposition permettant de caractériser les risques
- Comment mettre en place des actions de prévention

SESSIONS

Lundi 9 octobre à 16h à Caen

INFOS PRATIQUES



Public cible

Employeur, membre de l'encadrement ou toute personne en charge de l'évaluation des risques



Durée : 2h00



Intervenant

Spécialiste risque chimique
Toxicologue



Prérequis

Mener une démarche de réalisation du DUERP ou avoir assisté à la sensibilisation correspondante



RISQUE ROUTIER PROFESSIONNEL

EN RÉSUMÉ

Première cause d'accidents mortels au travail, le risque routier ne concerne pas seulement les professionnels dont la route est le métier : tous les usagers sont concernés.

Les bonnes pratiques pour prévenir ce risque sont principalement développées autour de trois axes : l'organisation du travail (délai, parcours...), le véhicule (choix, état...) et le conducteur (formation, santé...). La prise en compte de ce risque est trop souvent marginale.

OBJECTIFS

- Obligations de l'employeur et du conducteur
- Bonnes pratiques de l'entreprise : exemples de mises en œuvre
- Bonnes pratiques du conducteur : principaux facteurs humains d'accidents
- Impact de la conduite sur la santé

SESSIONS

Vendredi 17 novembre à 9h à Caen

Mardi 21 novembre à 14h à Lisieux

INFOS PRATIQUES



Public cible

Employeur, membre de l'encadrement ou toute personne en charge de l'évaluation des risques



Durée : 2h00



Intervenants

Membre de l'équipe pluridisciplinaire référent du thème
Infirmière en Santé au travail



Prérequis

Mener une démarche de réalisation du DUERP ou avoir assisté à la sensibilisation correspondante

ÉQUIPER ET PROTÉGER SES SALARIÉS

EN RÉSUMÉ

Les salariés sont parfois réticents à porter les équipements de protection individuelle (EPI) mis à leur disposition. Il est souvent rapporté qu'ils sont inadaptés, provoquent une gêne dans la réalisation des tâches ou sont inconfortables dans la durée. S'il convient d'analyser chaque situation de travail et d'impliquer les salariés dans le choix des protections, il est également nécessaire d'appliquer une méthodologie permettant d'orienter les décisions.

OBJECTIFS

- Comprendre la nécessité de porter les EPI dans une démarche de prévention
- Choisir l'équipement le plus adapté à la situation
- Inciter les salariés à porter les EPI
- Rappels sur les obligations de santé et de sécurité

SESSIONS

Lundi 9 octobre à 9h à Caen

Jeudi 12 octobre à 15h à Falaise

Lundi 6 novembre à 16h à Lisieux

INFOS PRATIQUES



Public cible

Employeur, membre de l'encadrement ou toute personne en charge de l'évaluation des risques



Durée : 2h00



Intervenant

Membre de l'équipe pluridisciplinaire référent du thème

MANAGEMENT DE LA SANTÉ AU TRAVAIL



EN RÉSUMÉ

La réalisation du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) constitue le préalable à toute politique de Santé au travail, véritable outil au service de la prévention. La mise en œuvre d'un système de management de la santé et de la sécurité au travail doit permettre à l'entreprise de progresser durablement dans la gestion de la prévention des risques, devenant alors un facteur de compétitivité et de cohésion sociale.



OBJECTIFS

- Comprendre le monde du travail : son évolution et ses interactions
- Implication des acteurs
- Approche méthodologique permettant l'élaboration d'une culture de prévention
- Identification des divers indicateurs d'évaluation
- Présentation de cas concrets



SESSIONS

Jeudi 19 octobre à 14h à Caen

INFOS PRATIQUES



Public cible

Employeur, membre de l'encadrement ou toute personne en charge de l'évaluation des risques



Durée : 2h00



Intervenant

Membre de l'équipe pluridisciplinaire référent du thème



Prérequis

Avoir réalisé la démarche menant à l'établissement du DUERP

ADDICTIONS ET TRAVAIL

EN RÉSUMÉ

Selon une étude*, 16% des actifs occupés déclarent consommer de l'alcool sur le lieu de travail : qu'en est-il des autres substances psychoactives, quelles sont les causes de cette consommation et quelles en sont les conséquences sur la santé et au travail ?

Des outils et ressources existent pour appréhender ce risque et mettre en œuvre une dynamique de prévention efficace au sein des entreprises.

*Baromètre santé 2010 de l'Inpes

OBJECTIFS

- Redéfinir la notion d'addiction et de substances psychoactives
- Aperçu de la situation dans la population générale et en milieu de travail
- Effets des addictions à plus ou moins long terme sur la santé et sur le travail
- Connaître la réglementation en vigueur (droits et obligations)
- Comment aborder ce risque en entreprise

SESSIONS

Mardi 17 octobre à 14h à Caen

Mardi 7 novembre à 14h à Lisieux

Mardi 12 décembre à 14h à Falaise

Peut aussi
être organisé
en entreprise !
VOIR P. 21

INFOS PRATIQUES



Public cible

Tout public : employeur, salarié, représentant du personnel...



Durée : 2h30



Intervenant

Infirmière en Santé au travail

APPRÉHENDER DIFFÉREMMENT LE STRESS



EN RÉSUMÉ

Le stress au travail survient généralement lorsqu'un déséquilibre est ressenti entre les missions confiées et les moyens pour y parvenir, provoquant ainsi une réaction individuelle ou collective au sein de l'entreprise. Il est primordial de connaître les mécanismes et les stratégies adaptées pour appréhender différemment les problématiques rencontrées dans l'environnement professionnel.



OBJECTIFS

- Définir et comprendre le stress
- Comprendre les réponses de l'individu à l'événement stressant
- Connaître les différentes stratégies d'ajustement au stress
- Identifier les stratégies les plus efficaces
- Appréhender le rôle de l'environnement professionnel



SESSIONS

Judi 5 octobre à 9h à Caen

Judi 7 décembre à 14h à Caen

Mardi 21 novembre à 9h30 à Lisieux

Peut aussi
être organisé
en entreprise !
VOIR P. 21

INFOS PRATIQUES



Public cible

Tout public : employeur, salarié, représentant du personnel...



Durée : 2h30



Intervenant

Psychologue du travail

COMPRENDRE LES CONFLITS

EN RÉSUMÉ

Toute organisation humaine est susceptible de provoquer des situations conflictuelles : il est essentiel de comprendre leur apparition. Pour cela, il convient de distinguer les différentes natures de conflits et de déterminants, mais également les diverses causes psychologiques. Fort de ces connaissances appliquées en environnement professionnel, il sera alors possible de prévenir et/ou réguler les conflits.

OBJECTIFS

- Connaître et savoir utiliser les stratégies de régulation de conflits
- Comprendre les mécanismes qui sous-tendent les situations conflictuelles
- Acquérir des pistes de réflexion pour appréhender différemment les conflits

SESSIONS

Judi 19 octobre à 9h à Caen
Mardi 28 novembre à 9h à Caen

Peut aussi
être organisé
en entreprise !
VOIR P. 21

INFOS PRATIQUES



Public cible

Tout public : employeur, salarié, représentant du personnel...



Durée : 2h00



Intervenant

Psychologue du travail



SOMMEIL ET TRAVAIL

EN RÉSUMÉ

Besoin vital, le sommeil occupe en moyenne un tiers du temps de chaque individu. Il tient une place fondamentale dans l'équilibre de l'être humain. Ses mécanismes décryptés, différents troubles du sommeil émergent et peuvent avoir des conséquences non négligeables dans la vie quotidienne et notamment au travail. A l'inverse, des facteurs du quotidien peuvent également avoir des conséquences sur le sommeil.

OBJECTIFS

- Connaître les interactions entre les conditions de travail (horaires décalés, travail de nuit ou posté, stress...) et le sommeil
- Effectuer un parallèle entre troubles du sommeil et troubles de la vigilance, leurs conséquences au travail (accidentabilité, absentéisme)
- Disposer d'outils permettant d'analyser et de réduire ce risque au sein de l'entreprise afin de mieux le maîtriser

SESSIONS

Judi 9 novembre à 9h à Caen

Peut aussi
être organisé
en entreprise !
VOIR P. 21

INFOS PRATIQUES



Public cible

Tout public : employeur, salarié, représentant du personnel...



Durée : 2h00



Intervenant

Infirmière en Santé au travail

CONCEPTION DE SITUATIONS DE TRAVAIL : BUREAUX



EN RÉSUMÉ

Le travail sur poste informatisé suppose certaines exigences pouvant provoquer des effets sur la santé. Une méthode, centrée sur l'activité réelle, permet d'analyser les situations de travail, dans une démarche de conception ou de réaménagement. A partir d'exemples concrets et d'une mise en pratique, il sera possible d'identifier les éléments de prévention pouvant orienter les choix de conception. Les principales recommandations seront transmises.



OBJECTIFS

- Prévenir les risques en prenant en compte les besoins pour l'utilisation future
- Intégrer les recommandations dès la conception des espaces de travail et l'achat des équipements



SESSIONS

Mercredi 11 octobre à 9h à Lisieux

Jeudi 23 novembre à 14h à Caen

INFOS PRATIQUES



Public cible

Employeur, chargé de sécurité, membre du CHSCT, chargé de conception, d'achat, d'organisation de situations de travail dans des entreprises avec des locaux de bureaux



Durée : 2h30



Intervenant

Ergonome

TRAVAIL SUR POSTE INFORMATISÉ

EN RÉSUMÉ

Faire le point sur les exigences liées au travail sur écran suppose quelques rappels anatomiques et physiologiques, assortis de recommandations générales en termes d'implantation, de réglages des équipements, d'utilisation des périphériques...

Cette sensibilisation se nourrit de nombreux exemples concrets rencontrés en entreprise par les intervenants.

OBJECTIFS

- Connaître les risques liés au travail sur écran
- Etre en mesure d'adapter son poste de travail à ses besoins et à son activité

SESSIONS

Lundi 25 septembre à 12h à Caen

Jeudi 5 octobre à 16h à Falaise

Jeudi 9 novembre à 16h à Caen

Jeudi 7 décembre à 11h à Lisieux

Peut aussi
être organisé
en entreprise !
VOIR P. 21

INFOS PRATIQUES



Public cible

Tout public utilisateur de poste informatique plus de 4h par jour



Durée : 1h30



Intervenant

Ergonome
Conseiller en Santé au travail

REPRISE DU TRAVAIL

EN RÉSUMÉ

La réglementation impose une visite de reprise pour tout arrêt maladie de plus de 30 jours quel qu'en soit le motif. A cette occasion, le Médecin du travail réévalue l'aptitude médicale du salarié et peut constater dans certains cas une incompatibilité entre le poste de travail et l'état de santé du salarié. Afin d'éviter la désinsertion professionnelle, il est essentiel d'anticiper et d'engager le dialogue avant la fin de l'arrêt avec une visite de pré-reprise.

OBJECTIFS

- Rôle du Service de Santé au travail et le contexte réglementaire
- Comment préparer la reprise du travail
- Comment anticiper et prévenir les risques de désinsertion professionnelle
- Informer sur les dispositifs et les aides pour le maintien de l'employabilité

SESSIONS

Jeudi 21 septembre à 16h à Lisieux

Jeudi 28 septembre à 9h à Caen

INFOS PRATIQUES



Public cible

Tout public : employeur, salarié, représentant du personnel...



Durée : 2h00



Intervenant(s)

Assistante sociale
Consultant en prévention de la
désinsertion professionnelle
Infirmière en Santé au travail

INCIVILITÉS ET TRAVAIL

EN RÉSUMÉ

Travailler peut parfois exposer à un risque de menace, de violence verbale ou d'agression. Savoir faire face différemment aux incivilités et/ou aux comportements agressifs dans l'environnement professionnel est nécessaire pour les salariés directement au contact du public. Pour autant, ces situations peuvent aussi survenir en interne à l'entreprise ; mieux les comprendre permet généralement de mieux les gérer.

OBJECTIFS

- Distinguer et catégoriser les différentes formes d'agression et/ou d'incivilité
- Comprendre les causes des incivilités et/ou des comportements agressifs
- Acquérir des pistes de réflexion pour appréhender différemment les incivilités et/ou les comportements agressifs

SESSIONS

Mardi 26 septembre à 9h à Caen

Mardi 3 octobre à 10h à Lisieux

Mardi 14 novembre à 16h à Caen

Peut aussi
être organisé
en entreprise !
VOIR P. 21

INFOS PRATIQUES



Public cible

Tout public : employeur, salarié, représentant du personnel...



Durée : 2h00



Intervenant

Psychologue du travail



SENIORS ET TRAVAIL

EN RÉSUMÉ

« Les juniors d'aujourd'hui sont les seniors de demain. »

C'est dans cet état d'esprit qu'est abordé ce thème : chacun est concerné par le processus de vieillissement qui, bien que physiologique, est susceptible d'entraîner des difficultés au travail. Quelles sont ces difficultés et comment les appréhender sont les principales interrogations auxquelles il convient d'apporter une réponse pour aider à « bien vieillir au travail ».

OBJECTIFS

- Définir le vieillissement
- Connaître les effets du vieillissement
- Déterminer les effets du travail sur le vieillissement
- Rappeler le contexte réglementaire
- Donner des outils pour favoriser le « bien vieillir au travail »

SESSIONS

Mardi 10 octobre à 9h à Caen

Peut aussi
être organisé
en entreprise !
VOIR P. 21

INFOS PRATIQUES



Public cible

Tout public : employeur, salarié, représentant du personnel...



Durée : 2h00



Intervenant

Infirmière en Santé au travail

S'ÉQUIPER ET SE PROTÉGER

EN RÉSUMÉ

Les employeurs mettent souvent à disposition des équipements de protection individuelle (EPI) que les salariés sont tenus de porter. S'il convient qu'ils soient adaptés, ils doivent aussi être correctement portés et en de bonnes circonstances : quand, pourquoi et comment ? Quelques règles s'imposent également concernant l'entretien et le stockage, notamment en zone non polluée, pour que ces équipements assurent leur pleine efficacité.

OBJECTIFS

- Comprendre pourquoi se protéger
- Adapter la protection à l'environnement et aux risques identifiés
- Importance de prendre soin de ses équipements : hygiène et sécurité
- Savoir mettre et enlever les EPI de manière correcte

SESSIONS

Mardi 7 novembre à 14h à Caen
Vendredi 17 novembre à 14h30 à Falaise
Jeudi 23 novembre à 9h à Lisieux

Peut aussi
être organisé
en entreprise !
VOIR P. 21

INFOS PRATIQUES



Public cible

Tout salarié exposé à des risques physiques



Durée : 2h00



Intervenant

Membre de l'équipe pluridisciplinaire référent du thème



CYCLE INTRA-ENTREPRISE

Des actions collectives de prévention peuvent être menées directement au sein des locaux des entreprises adhérentes et à destination exclusive de leurs salariés. Ces sensibilisations sont alors réalisées sur-mesure tant en terme d'objectifs, de contenu, que de temporalité.

Les thématiques du catalogue, accessibles sous cette forme, sont directement indiquées au moyen d'une pastille verte sur la page correspondante. Les autres thématiques sont mentionnées ci-dessous,

leurs fiches descriptives sont fournies sur simple demande.

Mises en place à l'initiative de l'employeur, ces sensibilisations nécessitent l'accord du Médecin du travail et doivent s'inscrire dans une démarche globale de prévention.

Pour bénéficier de plus amples informations, (modalités, organisation, nombre minimum de participants...), contactez la Référente sensibilisations de PST dont les coordonnées sont disponibles page 23.

Accompagner
et évaluer le risque
chimique

Quizz
risque routier
professionnel

Analyse
des pratiques
managériales

Ondes
électromagné-
tiques

Rayonnements
ionisants

Travail de nuit
& travail posté

Risques métiers
(Agences d'emploi)

SE SENSIBILISER EN E-LEARNING

PST met à disposition de l'ensemble de ses adhérents l'accès à un portail de sensibilisations en ligne. Un nouvel outil simple et intuitif permettant une première approche des risques, directement en entreprise et sans contraintes.



Consommations, addictions



Le vieillissement au travail



La gestion de la sous-traitance



Les risques psychosociaux



Le risque bruit



Le risque chimique



L'évaluation des risques



Gestes et postures (TMS)



Le risque routier



Le risque manutention

EN PRATIQUE...

Tout adhérent peut demander la clé d'identification permettant de créer des comptes pour ses salariés. Chacun pourra ensuite, à son rythme et selon ses besoins, suivre les différents modules et obtenir son attestation de participation. Cela participe à la démarche de prévention au sein de l'entreprise.

[+] Contactez-nous, voir coordonnées page suivante, pour plus d'informations !

INFORMATIONS PRATIQUES

Qui peut bénéficier des sensibilisations ?

Les sensibilisations sont accessibles à **l'ensemble des employeurs adhérent à PST, leurs salariés et leurs représentants du personnel**.

Ce service est **inclus dans la cotisation annuelle** et est donc indépendant du nombre de salariés participant et de sensibilisations concernées.

Comment s'inscrire aux sensibilisations collectives ?

Un module d'inscription est directement disponible sur internet : c'est simple, automatique et accessible à tout moment !

» Rendez-vous sur www.pstl4.fr puis dans la rubrique Agenda.

La sensibilisation souhaitée ne s'affiche pas ? Les filtres à droite permettent de sélectionner un mois et/ou un centre pour affiner la recherche. Il suffit ensuite d'afficher les informations de la sensibilisation puis de cliquer sur « S'inscrire en ligne ».

Pour bénéficier de plus amples informations...

Contactez Salima YACOUBI, Référente sensibilisations collectives :

- par téléphone au **02 61 67 18 43** ;
- par email à **sensibilisations@pstl4.fr**.

Retrouvez en ligne toutes les dates des prochaines sensibilisations collectives.

L'agenda est directement accessible depuis la page d'accueil



AGENDA	
08 SEPT.	Sensib. "Management de la sécurité au tra[...]" Cien
15 SEPT.	Sensib. "Incivilités" Puisat
15 SEPT.	Sensib. "Sommeil et travail" Cien
17 SEPT.	Sensib. "Incivilités" Cien

» Detail des événements

Un Service dynamique

À TAILLE HUMAINE

Depuis 1946, nos équipes sont au service de la santé des travailleurs. PST, né en 2011 de la fusion de deux Services de santé au travail du Calvados, compte désormais **110 collaborateurs** répartis en **7 équipes pluridisciplinaires** intégrant Médecins du travail, Assistants, Infirmiers, Intervenants en prévention des risques professionnels... au service de **6 000 adhérents** et de leurs **90 000 salariés**.

ET ENGAGÉ

Renouvelé en 2016, pour une durée de 5 ans, l'**agrément de PST** porte sur le régime général et confère une compétence particulière pour le secteur du travail temporaire.

Le Service tire les enseignements de son premier **Projet pluriannuel de service 2013-2017**. Celui-ci oriente les priorités d'action du Service selon l'analyse des besoins des entreprises et des populations suivies. Les actions sont ensuite déclinées en priorités d'études et priorités opérationnelles. Un nouveau Projet de Service sera prochainement présenté à la DIRECCTE pour une mise en oeuvre dès 2018.

Preuve de dynamisme, le **Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM)** a également été **signé dès novembre 2014 avec la CARSAT et la DIRECCTE**.

Les thématiques retenues concernent le secteur intérimaire, la prévention de la désinsertion professionnelle, les TMS et CMR. Ce CPOM fera l'objet d'une conclusion en 2017 puis viendra le temps de définir les objectifs du prochain.

PST a adopté un **fonctionnement en mode projet**. Cette organisation permet désormais d'atteindre, dans un calendrier précis, les objectifs fixés collégialement et ainsi répondre aux enjeux de la Santé au travail de demain.

Engagé dans une **démarche qualité**, le Service est **certifié** (niveau 3) de la **Démarche de progrès en santé au travail du CISME** depuis mars 2016. Les niveaux 1 et 2 avaient été validés en 2009 et 2011.



PST est certifié AMEXIST 3
pour sa démarche de progrès
en santé au travail.